

AGENDA

■ Lundi 7 février 2005

8h30 Chefs de service

10h30 Comité de Direction

- Préparation de la rentrée 2005.
- Résultats des recrutements 2005.
- Enquête de la DEP sur FCI et FC2.
- Composition des Commissions du CSP.

■ 7 et 8 février 2005

Séminaire d'échange sur la formation à l'évaluation.
Site St Agne.

■ Vendredi 11 février 2005

9h Conseil Scientifique et Pédagogique

- Examen du projet de cahier des charges pour l'Appel d'Offre Innovations pédagogiques.
- Plan de formation de formateurs.
- Questionnaire sur l'évaluation des formations par les stagiaires
- Composition de la Commission Culture.
- Appel d'offre INRP.
- Echange d'informations sur la réforme des IUFM.

■ Mercredi 23 mars 2005

9h15 Conseil d'Administration

A LA UNE

L'avenir de l'école

Les directeurs d'IUFM écrivent aux parlementaires.

Mardi 1^{er} février, la CDIUFM a adressé une lettre aux députés et sénateurs. Ce courrier est accompagné d'une proposition d'amendement à l'article L.713-9 du code de l'éducation, qui traite des IUFM. (Cf ci-contre)

Selon les directeurs d'IUFM, **trois arguments** vont à l'encontre du projet de loi actuel sur l'avenir de l'école.

1. "Le projet actuel ne garantit pas le caractère pluridisciplinaire de la formation."
2. "Il risque de compromettre le caractère national de la formation des enseignants par une disparité de la mise en oeuvre des missions".
3. "La qualité de la formation professionnelle des enseignants doit être garantie par la diversité et la proximité des terrains de stage.

Il convient de préserver le maillage territorial constitué par les 130 sites de formation des IUFM."

Proposition d'amendement

La CDIUFM propose que l'article L.713-9 du code de l'éducation soit complété de la manière suivante :

Les instituts interuniversitaires sont administrés par un conseil élu et dirigés par un directeur choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'institut, sans condition de nationalité. Les directeurs sont nommés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil ou élus par ce conseil, selon les missions confiées aux instituts. Leur mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Le conseil, dont l'effectif ne peut dépasser quarante membres, comprend de

30 à 50 % de personnalités extérieures ; les personnels d'enseignement et assimilés y sont en nombre au moins égal à celui des autres personnels et des étudiants. Le conseil élit pour un mandat de trois ans, au sein des personnalités extérieures, celui de ses membres qui est appelé à le présider. Le mandat du président est renouvelable.

Le conseil définit le programme pédagogique et le programme de recherche de l'institut dans le cadre de la politique des établissements dont il fait partie et de la réglementation nationale en vigueur. Il donne son avis sur les contrats dont l'exécution le concerne et soumet au conseil d'administration de l'université principale d'appartenance la répartition des emplois. Il est consulté sur les recrutements.

.../

... A LA UNE

Loi d'orientation

Le directeur de l'institut prépare les délibérations du conseil et en assure l'exécution. Il est ordonnateur des recettes et des dépenses. Il a autorité sur l'ensemble des personnels. Aucune affectation ne peut être prononcée si le directeur de l'institut émet un avis défavorable motivé.

Les instituts disposent, pour tenir compte des exigences de leur développement, de l'autonomie financière. Les ministres compétents leur affectent directement des crédits et des emplois attribués aux universités.



Mise en ligne de la version définitive du **cahier des charges de la formation professionnelle des enseignants en IUFM.**

Les principales modifications par rapport à la version de travail portent sur des ajouts concernant les volumes horaires.

<http://www.amue.fr/Publications/Publication.asp?Id=360>

FORMATION DE FORMATEUR

Apprentissages : apports des sciences cognitives

Formation des formateurs de l'IUFM de Midi-Pyrénées.

"Apprentissages : apports des sciences cognitives" les **10 et 11 février.** Site St-Agne, Toulouse (salle Visioconférence, Médiathèque)

⇒ **JEUDI 10 FÉVRIER, 9h – 12h**

Apprendre à l'école : approche ergonomique et cognitive.

Claude et Mireille BASTIEN
(Laboratoire Parole et Langage, CNRS et Université de Provence, Aix-en-Provence).
Discipline : psychologie ergonomique et cognitive

⇒ **JEUDI 10 FÉVRIER, 13h30 – 16h30**

La théorie de la sémantique latente.

Benoît LEMAIRE
(Laboratoire Leibniz – Institut d'Informatique et de Mathématiques Appliquées de Grenoble, Université Grenoble I).
Discipline : informatique

⇒ **VENDREDI 11 FÉVRIER, 9h – 12h**

L'apprentissage de l'orthographe.

Pierre LARGY
(Laboratoire PCS, Université de Toulouse le Mirail).
Discipline : psychologie du développement cognitif



⇒ **VENDREDI 11 FÉVRIER, 13h30 – 16h30**

La dyslexie.

Jean-François DEMONET
(INSERM Unité 455, Fédération de Neurologie, CHU Purpan et Université Paul Sabatier, Toulouse).
Discipline : neurologie



En p. 4, les ouvrages publiés récemment par les intervenants.

En ligne

▲ BULLETIN EN LIGNE POUR LES DOCUMENTALISTES

Bulletin électronique pour les enseignants documentalistes de CDI.

<http://www.crdp-toulouse.fr/neteclair>

▲ RAPPORT DE L'IG

Le rapport des inspections générales sur l'académie de Toulouse est en ligne

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igaen/rapports/eval_toulouse_2004.pdf

Au J.O

▲ CONCOURS

JO n° 27 du 02 février 2005.

• Arrêté du 28 janvier 2005 autorisant au titre de l'année 2005 l'ouverture de concours pour le recrutement **d'ouvriers professionnels et maîtres ouvriers** des établissements d'enseignement du ministère de l'éducation nationale.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENA0500098A>

• Arrêté du 28 janvier 2005 fixant au titre de l'année 2005 le nombre d'emplois offerts aux concours pour le recrutement de **magasiniers en chef.**

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENA0500099A>

JO n° 25 du 30 janvier 2005.

• Arrêté du 25 janvier 2005 autorisant au titre de l'année 2005 l'ouverture de concours pour le recrutement de **secrétaires d'administration scolaire et universitaire.**

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENA0500081A>

• Arrêté du 25 janvier 2005 autorisant au titre de l'année 2005 l'ouverture de concours pour le recrutement de **adjoints administratifs des services déconcentrés.**

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENA0500082A>



Mise en place de l'ENT

Un ENT Qu'est ce que c'est ?

Un Environnement Numérique de Travail est un dispositif global fournissant à un usager (élève, étudiant, enseignant, personnel), un point d'accès à l'ensemble des ressources et des services numériques, depuis n'importe quel poste connecté à Internet.

C'est une porte ouverte sur les ressources de l'établissement et une information au plus près de l'utilisateur.

Les premiers services commencent à se mettre en place.

⇒ Le WEB personnalisé

Qui est rédacteur du Web ?

Les pages du site sont essentiellement construites à partir :

- d'"actualités" (événements ponctuels ou informations),
- d'articles sur des sujets divers,
- ou encore des documents à télécharger.

Ces données sont mises à votre disposition sur le Web directement par les personnes qui sont les émetteurs de ces informations.

Actuellement, les rédacteurs sont :

- les personnels des services administratifs et techniques (division du personnel, SCD),
- les assistants pédagogiques ou personnels administratifs rattachés à une Unité Pédagogique,

Assistance au démarrage

Bureau Virtuel

Sur le Site St-Agne

Des mini-formations pour aider à la prise en main de l'outil sous forme de permanence sur le site de Saint-Agne les jours suivants :

- ⇒ Mardi 8 février 16-17h30 salle 108
- ⇒ Mardi 22 février 16h-17h30 salle 108
- ⇒ Jeudi 3 mars 16-17h30 salle 109
- ⇒ Mardi 8 mars 16-17h30 salle 101

(D'autres permanences seront prévues ainsi que des formations plus formalisées)

Pour tout renseignement, écrire à : stephane.caretero@toulouse.iufm.fr

- le service de la communication,
- le secrétariat de la recherche.

Sont aussi prévus :

- les chargés de mission et les gestionnaires de site,
- les responsables de département, de pôles disciplinaires, ...
- les responsables d'association ou les représentants des étudiants de l'IUFM,
- les responsables de projet au sein de l'IUFM ou de recherche.

⇒ Accès au bureau Virtuel

Actuellement, les accès au Bureau Virtuel sont désormais activés via le site www.toulouse.iufm.fr pour tous

- les personnels de l'IUFM,
- les étudiants et professeurs stagiaires qui ont déjà expérimentés le bureau virtuel lors du premier trimestre.

La deuxième icône située en haut de la page propose un lien vers le bureau virtuel.

L'inscription des filières (professeurs stagiaires et étudiants se fera progressivement à la suite d'une demande de coordonnateur de la filière à adresser à sandrine.bellieres@toulouse.iufm.fr. Un délai de 2 à 3 jours est à prévoir entre la demande et la connexion effective.

Sur le site Rangueil

Modalités d'assistance à l'utilisation du bureau virtuel pour les personnels IUFM : s'adresser directement à :

daniel.taillefer@toulouse.iufm.fr ou didier.peytavi@toulouse.iufm.fr

Sur le site l'avenue de Muret

Modalités d'assistance à l'utilisation du bureau virtuel pour les personnels IUFM : s'adresser directement à :

Georges.malagnoux@toulouse.iufm.fr

Sur les sites départementaux

Modalités d'assistance à l'utilisation du bureau virtuel pour les personnels IUFM : s'adresser directement au chargé de mission ou aux assistants pédagogiques.

▲ HALLE SPORTIVE

Le permis de construire de la halle sportive prévue sur le site IUFM av. de Muret vient d'être accordé, ce qui débloque l'avancement du dossier.

Université des jeunes enseignants

Libre cours à la science...

Prochaine conférence

Libre cours aux... mathématiques
9 février 2005, Site IUFM de Rangueil.
avec Benoît Rittaud, mathématicien, maître de conférence à Paris XIII.

Avec l'exemple du jeu du bonneteau, B. Rittaud nous conduit sur les sentiers du hasard et nous montre comment l'ordinateur peut produire de "faux hasards", sans lesquels il serait virtuellement impossible de mener à bien certains calculs de haute précision.

En bref

▲ L'ARCHITECTURE ET LA VILLE

L'architecture et la ville à l'école.

Quel enseignement pour l'espace ?
mardi 8 février 2005 à 18h30
Centre Meridional de l'Architecture et de la Ville - 5, rue Saint Pantaléon
31000 Toulouse - Tél : 05 61 23 30 49

▲ COLLOQUE AN@E 2005

Ecoles Collèges Lycées. **Une autre idée de l'école : L'écrit et l'oral en questions**
9 mars 2005 - IUFM - 56, avenue de l'URSS - Toulouse.

Inscriptions en ligne (gratuit pour les étudiants et stagiaires de l'IUFM) : <http://www.acteurs-ecoles.org>

▲ PRINTEMPS DES POÈTES

Le Printemps des Poètes du 4 au 13 mars 2005 sur le thème "Passers de mémoire".
<http://www.printempsdespoetes.com/accueil.html>

▲ JOURNÉES D'ÉTUDES

Laïcité et faits religieux. Une aventure de la modernité ?
Organisé par l'IUFM du Limousin les **23 février, 23 mars et 6 avril 2005.**

Apprentissages : apports des sciences cognitives

Ouvrages publiés récemment par les intervenants.

Apprendre à l'école

de **Claude Bastien, Mireille Bastien-Toniazzo**

Armand Colin, 2004



Cet ouvrage propose une approche psychologie et ergonomique des situations d'apprentissage scolaire. L'angle choisi par les auteurs est le suivant : quelles sont les connaissances et les stratégies qu'un élève mobilise pour réaliser une tâche scolaire ? L'analyse d'un nombre important d'exemples conduit les auteurs à proposer un cadre général qui permet de comprendre les décalages entre ce que font les élèves et ce que nous croyons qu'ils font.

[cote : 370.15 BAS]

Comprendre les apprentissages et enseigner : Sciences cognitives et éducation

de **Édouard Gentaz et Philippe Dessus** (Collectif)

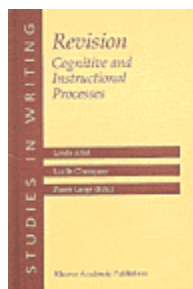
Dunod, 2004

Cet ouvrage collectif rassemble douze chapitres, traitant de thèmes différents, mais tous articulés autour des apprentissages scolaires, selon une perspective cognitive. L'ensemble constitue une vue assez large sur les apprentissages de l'école élémentaire (apprendre à lire, écrire ou compter) au lycée et à l'université (par exemple les raisonnements mathématiques). L'ouvrage traite aussi d'enseignement (par exemple évaluation, organisation du travail en groupe, correction de copies).

[cote : 370.152 GEN]



Ces ouvrages sont consultables à la médiathèque site de St Agne



Pierre Largy a publié récemment l'ouvrage :

“**Revision : Cognitive and Instructional Processes**”

avec Linda K. Allal et Lucile Chanquoy chez Kluwer (2003)

Il a publié de nombreux articles sur l'apprentissage de l'orthographe.

Jean-François Demonet publie depuis une quinzaine dans des revues scientifiques de très haut niveau (comme *Science, Lancet, Brain*, etc.) des articles traitant, entre autres, des aspects neurologiques des pathologies du langage.

Autres ouvrages, disponibles à la médiathèque

Apprentissage et mémoire

de **Françoise Cordier**

Nathan (collection 128. Psychologie), 2004

Dans la lignée des grands psychologues cognitivistes contemporains, comme John Anderson, Françoise Cordier propose un court ouvrage de synthèse qui montre l'unité des processus d'apprentissage et de mémoire. [cote : 153.12 COR]



... LA SÉLECTION DU SCD

Le Défi éducatif

de Delphine Martinot et Marie-Christine Toczec-Capelle (Collectif)

Armand Colin, 2004



Cet ouvrage collectif représente bien ce que l'on pourrait appeler « l'école de Clermont », c'est-à-dire une approche cognitive des aspects sociaux des apprentissages scolaires. Cette approche, initiée par Jean-Marc Monteil, traite d'apprentissages collaboratifs, d'exercice du pouvoir dans la classe, des croyances que l'élève a à propos de lui-même, de mixité scolaire, etc. [cote : 370.15 TOC]

Je parle, tu parles, nous apprenons.

Coopération et argumentation au service des apprentissages

de Emmanuèle Auriac-Peyronnet, Nicole Bouculat,

Marie-France Daniel, Anne Gombert, Marie-Christine Toczec-Capelle

De Boeck, 2003

Cet ouvrage traite des relations entre l'organisation du travail dans les groupes d'élèves et l'argumentation. Une grande variété de situations de classe (mathématiques, récit et dilemmes moraux, production de textes...) sont étudiées. [cote : 370.152 AUR]



Lecture et dyslexie : Approche cognitive

de Liliane Sprenger-Charolles, Pascale Colé

Dunod, 2003

Un ouvrage de synthèse sur la lecture et ses troubles spécifiques. L'approche est de type psycho-cognitive, par deux grandes spécialistes de la question, par ailleurs auteurs d'autres ouvrages consacrés à la psychologie de la lecture et à l'enseignement de la lecture. [cote : 371.914 SPR]

A la recherche de la mémoire

de Daniel L Schacter

De Boeck, 1999

Un livre magistral sur la mémoire, par un de ses meilleurs spécialistes mondiaux. Psychologue et neurologue, l'auteur a forgé le concept de « mémoire implicite ». Il dresse un état des connaissances sur la mémoire en empruntant constamment aux arts et à la littérature. [cote : 153 SCH]



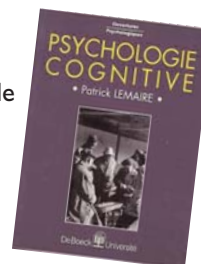
Psychologie cognitive

de Patrick Lemaire

De Boeck, 1999

Un cours de psychologie cognitive, de niveau licence, très complet, abordant le langage, la mémoire, la prise de décision ou encore le raisonnement.

[cote : 153 LEM]



Histoire de la révolution cognitive

de Howard Gardner

Payot, 1993

Une bonne et volumineuse introduction historique de l'approche cognitive, par un chercheur ouvert, qui ne s'est pas enfermé dans le courant qu'il décrit. [cote : 153.09 GAR]

La mémoire humaine : théorie et pratique

de Alan Baddeley

PUG, 1998

Un ouvrage de synthèse sur la mémoire, très documenté, par l'inventeur de la notion de « mémoire de travail ». [cote : 153.1 BAD]

